

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Institut Apprenti-sage IA Inc.		Date d'inspection Le 27 juillet 2026	
Nom de l'établissement Institut Apprenti-sage 2		Numéro de permis 2025022	
Adresse 40 Henri Dunant St Moncton NB E1E 1E5		Numéro de téléphone (506) 383-0439	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 21	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Les éléments suivants sont vérifiés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clés.
- L'alimentation. Les bouteilles d'eau sont disponibles pour les enfants en tout temps.
- L'aire de jeu extérieur et le matériel de jeu extérieur.
- Les effets personnels des enfants sont étiquetés, ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant et sont rangés séparément pour chaque enfant.
- Les registres des présences quotidiennes des enfants
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe le matin, le lavage des mains et la toilette, la collation (boîte à diner), les jeux à l'extérieur, jeux dirigés à l'intérieur (construction d'un monstre avec du feutre en tissu de plusieurs couleurs, de la colle et des rouleaux de papier de toilettes).

Les questions sont répondues sur les lieux.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 27 juillet 2026

Date

original signé par
Kevin Mazerolle

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"